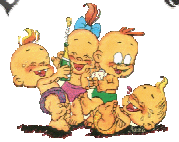




L'écho des P'tits Petons

Janvier-Février 2012

Bonne année



Bonjour,

A l'occasion de cette nouvelle année, je vous présente tous mes vœux en vous souhaitant , **1 an de Santé, 52 semaines d'Amour, 365 jours de Joie, 8 760 heures, de satisfaction, 525 600 minutes de prospérité, 31 536 000 secondes de bonheur.**

En ce début 2012, les travaux de rénovation et d'accessibilité en mairie de Vieux-Charmont vont arriver peu à peu à leur terme . Petits et grands pourront d'ici quelques semaines retrouver le chemin du relais . L'installation d'un ascenseur en facilitera l'accès et un espace d'accueil permettra le dépôt des poussettes.

En 2011, plusieurs assistantes maternelles ont souhaité participer à des sessions de formation continue afin de continuer à se professionnaliser et ainsi développer la qualité d'accueil des enfants à leur domicile. Le Relais continuera en 2012 d'impulser d'autres sessions de formation en tenant compte des souhaits exprimés par les assistantes maternelles intéressées.

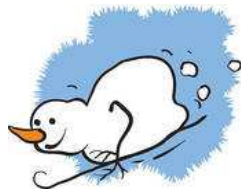
Je vous attends pour ma part, dès le 06 janvier pour une nouvelle année d'animations (activités, jeux, formations...) que je souhaite riche en rencontres, échanges et découvertes.

Bonne année et à très bientôt !

Lydie Baumgartner
Responsable du relais



Dans ce numéro



- ▶ Temps d'accueil du Relais 1
- ▶ Le coin des enfants 2
 - Animations
- ▶ Le coin des asmat 2
 - Groupe de paroles
- ▶ Le coin parents-asmat 2-3-4
 - Conférence : pas de télévision avant 3 ans?
 - Appel à bénévoles pour Clara
 - Dossier : « le temps du change, un geste purement technique? »
 - Infos statut : zoom sur l'indemnité de rupture de contrat, l'augmentation du SMIC, le droit à la formation continue, l'Ircem
 - Numéros utiles
- ▶ L'Atelier des P'tits Petons 5-6
 - Bonhommes de neige

ACCUEIL SANS RENDEZ-VOUS

MARDI 8h30 à 10h00	SOCHAUX 4 rue de l'Hôtel de ville ☎ 03 81 94 21 15
MARDI 13h30 à 15h30	NOMMAY Espace 1790 ☎ 03 81 32 14 23
JEUDI 13h30 à 17h30	SOCHAUX 4 rue de l'Hôtel de ville ☎ 03 81 94 21 15
VENDREDI 13h30 à 16h30	GRAND-CHARMONT Ccas/Centre social 21 rue du stade ☎ 03 81 31 09 29

Durant les travaux en mairie de Vieux-Charmont



Relais fermé

Le 27 janvier après midi

Du 27 au 28 février

Contact

✉ rcam@vieux-charmont.fr
 ✉ Relais assistantes maternelles.
 Mairie. 39 rue de Belfort
 25600 Vieux-Charmont
 ☎ 03 81 90 76 87



Lundi de 13h00 à 14h30 et jeudi de 8h30 à 9h45 ☎ 03 81 90 76 87

POSSIBILITES DE RENDEZ-VOUS EN DEHORS DES PERMANENCES

Mise à jour des listes d'assistantes maternelles

Merci aux assistantes maternelles qui ne l'ont pas encore fait de transmettre la fiche navette jointe au journal de septembre afin d'actualiser les coordonnées et la disponibilité

Le coin des enfants



Pas d'animations pendant les vacances scolaires

<h2>Bébé-Gym</h2> <p>Coût : 10€ d'adhésion annuelle + 2€ cotisation par mois</p>	<p>Chaque jeudi de 10h00 à 11h00. Avec Emmanuelle Duquet Fêtons la galette le 12/01 ! Merci aux adultes qui apporteront des boissons</p>	<p>Halle des sports Vieux-Charmont</p> 
<p>Temps d'éveil et de jeux</p> 	<p>Vendredis 06, 20, 27/01 et 03, 10/02 de 9h30 à 11h30</p>	<p>Espace Familles Grand-Charmont</p>
 <h2>EVEIL MUSICAL</h2>	<p>Mercredis 25/01 et 22/02 de 9h30 à 11h30</p> <p>Mardis 10, 24/01 et 07, 21/02 de 10h15 à 11h00 Avec Didier Liegeon</p>	<p>Centre de loisirs Nommay</p> <p>Espace Familles Grand-Charmont</p>
<h2>Lis avec Moi</h2> 	<p>Vendredis 13/01 et 17/02 de 9h30 à 11h00 Avec Anne Fauvel</p>	 <p>Bibliothèque Sochaux</p>
<h2>Spectacle</h2> <p>Coût : 2.€ par personne</p>	<p>Vendredi 27/01 à 15h « Bruissements ». Théâtre musical dès 9 mois <i>Un arbre au milieu du public, deux femmes l'explorent,</i></p> 	<p>Arche Bethoncourt Inscription au relais avant le 13 janvier</p>

Groupes de parole

Le coin des asmat

Soirée d'échanges

« Autour de l'enfant »

Animé par Aline Richard, psychologue

Mercredi 08/02 de 19h30 à 21h30

au Relais à Vieux-Charmont.

Inscriptions au Relais

« Se séparer de l'enfant »

24 JANVIER de 20h à 23h

Intervenante : Mme Anne-Marie Carpentier

Lieu : Centre des affaires Pierre Carmien à Héricourt

Réservation obligatoire au Relais d'Héricourt
au 03 84 36 60 66 avant le 13 janvier

CONFÉRENCE

Le coin parents-asmat



Mardi 21 février

de 19h30 à 22h

« Pas de télévision
pour les moins de 3 ans ??? »

- Proposée par La Courte Echelle de Montbéliard
- Lieu : les Hexagones, salle 3
- Animée par Sylvie NEZELHOF, pédopsychiatre à Besançon
- Contact : la Courte Echelle 03 81 99 20 07

Appel à bénévoles

Clara a 6 ans et elle est atteinte de troubles du développement.

Même si elle aime jouer, rire, ce n'est pas suffisant pour l'ouvrir au monde. La méthode des 3 « I » (Interactive, Individuelle, Intensive) basée sur le jeu a déjà fait ses preuves . Si vous souhaitez permettre à Clara de « sortir de sa bulle », ses parents vous invitent à venir jouer avec elle 1h30 par semaine.

Contact : clara.methode3i@sff.fr ou 06 01 80 97 01

Réunion d'information

jeudi 05 janvier à 19h à Bavans





L'installation matérielle

Avant tout soin, la règle d'or est d'avoir tous les accessoires à portée de main : la table de change et le matériel de toilette, les couches devront être prêts à l'avance. En cas d'oubli, l'enfant devra être porté pour aller chercher ce qui manque. Si l'adulte se retourne, sa main devra être posée sur le corps de l'enfant.

La table de change : sa taille doit permettre à l'enfant une certaine liberté de mouvement (passer du dos au ventre, et vice versa) tout en le sécurisant (installée dans un coin de mur, avec des barrières suffisamment hautes).

Les tables de change équipées d'objets, jouets sonores n'ont que peu d'intérêt : elle tendent à détourner l'enfant de sa relation avec l'adulte.

Dès lors que l'enfant commence à se mettre debout, une table basse dans un coin de la salle de bain, avec un meuble ou une barre sur lesquels l'enfant peut se tenir sera plus adaptée. L'adulte pourra être assis ou debout face à l'enfant.

A l'âge de la marche, un petit tapis posé au sol peut être utilisé pour le change, l'adulte étant assis sur un tabouret en face de l'enfant qui est debout



Le soin : un moment riche en émotions

Les soins nécessitent aussi et surtout de prendre le temps pour ainsi permettre à l'enfant de trouver réponse à ses besoins individuels. Si le contact corporel est agréable pour l'enfant, il va se détendre entre les mains douces qui le tiennent ou le prennent. «Les expériences agréables acquises pendant le temps passé ensemble enrichissent et diversifient les relations de l'enfant et de l'adulte. De plus, elles rendent ces rapports plus étroits, alors que les expériences désagréables troublent le nourrisson, créent de l'anxiété et le rendent méfiant à l'égard de l'adulte ...

Dès la naissance, à la maternité ou dès le retour à la maison, les parents et en particulier la maman vont découvrir un véritable rituel : celui du change. Geste d'hygiène et de soin, le change du bébé se répète, durant la première année, jusqu'à 7 à 8 fois par jour. Ce véritable temps de soin est un moment de contact corporel entre l'adulte et l'enfant. Par son comportement lorsqu'on le déplace, le prend dans ses bras, le touche, l'enfant va exprimer ses sentiments. (sensations agréables ou désagréables)

Ainsi au-delà d'un acte purement technique, comment faire de ce rituel un moment de plaisir et de bien être apprécié par le bébé (et l'adulte !), favorable à son développement psychomoteur et affectif, à son autonomie.

Tout commence dès le portage : l'adulte doit être sensible à la vulnérabilité physique de l'enfant : la délicatesse de ses gestes pour le prendre dans ses bras (il évitera la sensation de perte d'équilibre..) rassurera l'enfant en lui apportant ainsi sécurité de base et possibilités de mouvement.

Puis vient le soin : au delà d'un geste technique, il s'agit pour l'adulte de profiter de ce moment pour établir une véritable « conversation » sensorielle avec l'enfant en s'ajustant à son rythme, ses manifestations : ses gestes, ses gazouillis, ses regards...

Emmi Pikler, pédiatre et pédagogue (1902-1984) a mis en avant la nécessité pour l'adulte de « faire des efforts » pour que l'enfant ait envie de faire ce qu'on attend de lui, sans lui imposer. Ces efforts passent par l'observation de l'enfant, pour essayer de comprendre ce que la position du corps, ce que les gestes et la voix expriment.



A sa naissance, le bébé « s'agrippe visuellement » à l'adulte durant le soin, montrant souvent son contentement.

Au fil des jours, par la répétition des gestes de l'adulte (importance du rituel de soin), l'enfant va commencer à anticiper et à exercer sa compétence à travers ses mouvements. Par des sourires, des jeux, des paroles décrivant ses gestes ou des chansons répétées au fil des changes, l'adulte va permettre à l'enfant (même avec les nourrissons les plus jeunes) d'initier peu à peu un geste de réponse, de manifester son initiative (collaboration ou protestation !) et de développer ainsi un sentiment de compétence. Par exemple, si l'enfant prend l'initiative de toucher les cheveux de l'adulte durant le soin, celui-ci peut lui répondre par un jeu, une comptine... au lieu de lui demander d'arrêter.



Avec l'acquisition de la marche puis les progrès de son langage, l'enfant peut développer encore d'autres compétences durant le temps du change : celles d'accéder à de véritables conversations avec l'adulte qui prend soin de lui (d'autant plus s'il est changé debout), lui permettant aussi de se sentir digne d'intérêt, digne d'être aimé

Les erreurs à éviter

-détourner l'attention de l'enfant en lui donnant systématiquement un jouet par exemple

-utiliser une table de change empêchant l'enfant de bouger (trop étroite, hauts rebords) ou équipées de multiples objets sonores.

-empêcher l'enfant de bouger par un rapport de force



Le détournement de l'attention de l'enfant, l'empêchement de son activité spontanée ne peuvent fonctionner durablement.

Ainsi l'adulte lui demande de renoncer à des besoins importants pour sa propre commodité (accélérer le soin) : bien souvent, s'en suit une réaction de colère et de bouleversement ou d'immobilité. Cette dernière, synonyme de soumission à l'adulte, n'est pas favorable au bon développement des relations humaines.



L'observation d'un enfant durant les jeux libres peut être significative de son comportement durant les soins : est-il acteur, influence t-il l'adulte ? Est-il soumis ?

Par sa théorie au sujet de l'évolution des compétences chez l'enfant, Emmi Pikler, pense que le développement de l'activité libre et donc de l'autonomie (découvrir le monde en suivant son propre intérêt et son propre rythme) est par le fait indissociable de la qualité des soins.

*EXTRAIT de « La main de la nurse ». Anne Trados. Psychologue, Directrice de l'Institut Emmi Pikler en Hongrie

SOURCES : Le Journal des Professionnels de l'Enfance : mars/avril 2009. Nov/dec 2011

A LIRE « La mère suffisamment bonne ». DW. Winnicott. Edition Prayat;

« Loczy ou le maternage insolite ». Myriam David/Geneviève Appel. Erès. Collection mille et un bébé.



Zoom sur...

L'indemnité de rupture de contrat

La Direction générale du Travail du Ministère du Travail indique que les dispositions liées à la Loi de modernisation du marché du travail et notamment l'indemnité légale de licenciement (*Loi du 25 juin 2008. Décret d'application du 18/07/2008*) s'appliquent aux assistantes maternelles lorsqu'elles sont plus favorables à ces dernières. Le Ministère du Travail souhaite maintenir cette position tant que la Cour de Cassation n'aura pas statué de façon définitive. Sur cette question. (Pour information, par un arrêt de 1993, le juge avait exclu les assistantes maternelles du bénéfice de l'indemnité légale de licenciement)

Condition d'attribution

avoir un an d'ancienneté : celle-ci s'apprécie du jour de l'embauche au jour de l'expédition de la lettre de rupture par retrait d'enfant (Cour de cassation, Chambre sociale, 11 janvier 2007, N°04-45250)

Montants

Indemnité conventionnelle = 1/120ème du total des salaires nets perçus pendant la durée du contrat de travail (y compris les indemnités de congés payés) et ce du 1er jour d'embauche jusqu'au dernier jour du préavis.

Indemnité légale de licenciement = 1/5ème du salaire moyen brut par année d'ancienneté pour les 10 premières années, 1/3 de ce salaire par année d'ancienneté pour les années suivantes.

Pour calculer le salaire moyen brut : calculer la moyenne de la rémunération brute des 12 derniers mois ou celle des 3 derniers mois et retenir le montant le plus avantageux pour la salariée.



L'augmentation du SMIC

au 1er décembre 2011 : +2,1% soit 9,19 € brut

Cette revalorisation du SMIC est liée à l'augmentation des prix de 2,1% entre novembre 2010 et octobre 2011. A savoir que le SMIC augmente automatiquement dès que la hausse des prix atteint 2% par rapport à la hausse des prix à la consommation constatée lors de sa précédente fixation ((article L.323-5 du Code du Travail). Le minimum garanti, indexé sur les prix est revalorisé de 2,1 %

Salaire horaire minimal brut	2,59€ (0,281 x le SMIC)
Salaire horaire minimal net	2€ (brut x 0,7739)
Indemnité d'entretien minimale	<p>Jusqu'à 8h10 : indemnité conventionnelle soit 2,65 € par jour</p> <p>Au delà de 8h10 d'accueil : indemnité légale soit 2,9155 € pour 9h soit 0,324 € par heure .</p>

Une augmentation du SMIC devant intervenir au 1er janvier 2012, l'information vous sera transmise ultérieurement



Formation continue

(Droit individuel à la formation)

Depuis juillet 2011, une mesure relative à l'accès à la formation continue est entrée en vigueur: les assistantes maternelles ne sont plus limitées à 48 heures de formation par an. Elles peuvent désormais utiliser en totalité le nombre d'heures acquis au titre du DIF (dans la limite de 120 heures).

Pour plus d'infos : Institut FEPEM de l'emploi familial

60 rue Saint Blaise . BP 136. 61004 ALENCON CEDEX

☎ 0800 820 920

✉ directformation@institut-fepem.fr

http :// www.emploisdela famille-formation.



Le Relais a pour mission de favoriser la professionnalisation des assistantes maternelles : en 2012, de nouvelles sessions de formation continue seront proposées aux assistantes maternelles.

Le thème de la « gestion du stress et relaxation » est en préparation.

N'hésitez pas à contacter le Relais pour vous pré-inscrire ou exprimer vos souhaits quant à des thèmes qui vous intéressent !



CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

☎ 0 810 25 25 30

www.caf.fr

URSSAF MONTBELIARD/BELFORT

☎ 0 820 39 59 09

www.belfort.urssaf.fr

CENTRE PAJEMPLOI

☎ 0 820 00 72 53

www.pajemploi.urssaf.fr

POLE EMPLOI

☎ Employeur 3995

☎ Salarié 3949

www.poleemploi.fr

INSPECTION DU TRAVAIL

☎ 03 81 99 85 20

SYNDICAT PROFESSIONNEL DES ASSISTANTES MATERNELLES

☎ 03 81 83 44 45

www.assistante-maternelle.org

FEDERATION NATIONALE DES EMPLOYEURS PARTICULIERS (F.E.P.E.M.)

☎ Employeur 0 820 024 324

☎ Salarié 0 825 347 347

www.fepem.fr

CENTRE D'INFORMATION DES EMPLOYEURS DOUBES

☎ 0?

Pour mieux vous servir, l'IRCEM modernise et simplifie son dispositif téléphonique.

Un numéro unique pour toutes vos questions.

Vous pourrez dorénavant contacter l'IRCEM au : **0980 980 990** (numéro non surtaxé).





L'atelier des P'tits Petons

En hiver, il fait un froid de canard, alors voici quelques idées pour vous divertir au chaud avec les enfants. Et si vous invitiez des bonhommes de neige à la maison ?

Recette de la pâte blanche comme neige !

MATERIEL :

Une casserole, une spatule, un verre (qui sera le guide de mesure), un verre de maïzena, un verre d'eau, deux verres de bicarbonate de sodium

PREPARATION :

Proposer à l'enfant de mettre dans la casserole les trois ingrédients, puis de mélanger.

L'adulte mettra ensuite à feu léger jusqu'à ce que la pâte se détache de la casserole.

Laisser tiédir et proposer à l'enfant de manipuler la pâte travailler comme une pâte à modeler

Laisser sécher et proposer à l'enfant s'il le souhaite de peindre sa réalisation.

Bonhommes de neige en pâte blanche !

MATERIEL : pour 2 bonhommes

Pâte blanche, quelques clous de girofle, des petits branchages pour faire les balais.

PREPARATION :

Proposer à l'enfant de modeler 4 boules de pâte pour faire les deux bonhommes de neige (pour coller les têtes sur les corps mouiller un peu !) Puis mettre les yeux le nez (clous de girofle) et le balai.

Mettre à sécher à l'air libre puis une fois sec disposer ces figurines de ci de là dans la maison pour une ambiance hivernale.



Recette des bonhommes de neige au sucre et à la Vanille

INGREDIENTS :

125 ml beurre ramolli , 250 ml sucre glace , 2 c. à thé (10 ml) Vanille ,
1 oeuf battu , 500 ml farine , 1/2 c. à thé (2 ml) bicarbonate de sodium ,
1/4 c. à thé (1 ml) sel, spaghettis non cuits, brisés en morceaux ,
Bonbons miniatures de couleurs

PREPARATION :

A l'aide d'un batteur électrique, battre le beurre et le sucre glace jusqu'à ce que le mélange soit gonflé. Incorporer la Vanille en battant. Ajouter l'œuf petit à petit, en battant jusqu'à ce que le mélange soit lisse.. Dans un autre bol, mélanger la farine, le bicarbonate de sodium et le sel. Ajouter les ingrédients secs au mélange de beurre et mélanger à l'aide d'une cuillère jusqu'à ce que la pâte soit homogène. Avec les mains, façonner la pâte en un nombre égal de boules de 2 c. à thé (10 ml), de 1 c. à thé (5 ml) et de 1/2 c. à thé (2 ml). Sur des plaques à biscuits tapissées de papier-parchemin ou beurrées, superposer trois boules de différentes grosseurs pour chaque bonhomme (presser délicatement la base de chaque boule sur celle du dessous pour les souder). Former les bras et le nez des bonhommes avec des spaghettis.

Ajouter des bonbons miniatures pour former les yeux, la bouche et les boutons. Déposer une plaque à biscuits sur la grille supérieure du four préchauffé à 350°F (180°C) et une autre sur la grille inférieure.

Cuire pendant 13 minutes ou jusqu'à ce que les bonhommes soient fermes au toucher (intervertir et tourner les plaques à la mi-cuisson). Déposer les plaques sur des grilles et laisser refroidir pendant 5 minutes. Déposer les bonhommes sur les grilles et laisser refroidir complètement.

(Vous pouvez préparer les bonhommes à l'avance et les mettre à plat en une seule couche dans des contenants hermétiques. Ils se conserveront jusqu'à 5 jours à la température ambiante ou jusqu'à 1 mois au congélateur. Pour des bonhommes scintillants, passer les boules de pâte dans du sucre cristallisé avant de les cuire





Suspension bonhomme de neige



MATERIEL

3 sous- verres ou carrés de carton (Taille au choix)

Carton pour les mains, pieds, chapeau, nez

Papier crépon noir, orange, blanc

Peinture blanche, noire, orange

Compas, ciseaux, pinceaux

Colle blanche.. Pistolet à colle

Cure-pipe noir

Un petit morceau de maille pour l'écharpe



REALISATION

Découper des cercles avec le compas pour les mains et les pieds.
Découper le chapeau .

Proposer à l'enfant de peindre le carton pour réaliser le corps et la tête en blanc, les mains, pieds et le chapeau en noir, le nez en orange

Laisser sécher

Demander à l'enfant :

- de déchirer des morceaux de crépon blanc, noir et orange puis faire des boulettes

- d'encoller généreusement les différentes parties du corps, le chapeau et coller les boulettes en appuyant bien fort. Coller le chapeau sur la tête, le nez sur le visage

Laisser sécher

Dessiner les yeux, la bouche

A l'aide du pistolet à colle :

•Relier les morceaux du corps ensemble avec les cure-pipes

•Attacher les mains et pieds au corps.

•Après avoir réalisé une boucle en cure-pipe, la fixer en haut du chapeau

Terminer en nouant l'écharpe autour du cou



Comptines

Le bonhomme est rond

Le bonhomme est rond

Rond comme ça

Avec 2 yeux

Un nez

Et une bouche....comme moi !!



10 petits bonhommes

10 petits bonhommes

Debout bien droit

Saluez petits bonhommes

Saluez en bas

Marchez petits bonhommes

Marchez sur le plancher

Et n'oubliez pas petits bonhommes

De fermer la porte !

Clap !

